

Contrat relatif à la gestion du parc Agro-urbain entre la commune et l'association « Ferme de Bernex »

- Vu l'aménagement du parc agro-urbain situé sur les parcelles n°9048 et 9049 de la commune de Bernex,
- vu la construction dans ce parc d'une ferme urbaine, comprenant un bâtiment technique utilisé pour l'entretien et l'exploitation des espaces cultivés du parc, un bâtiment destiné à la vente et à la restauration ainsi qu'un espace pédagogique et deux logements dédiés au personnel employé sur place,
- vu que la Commune de Bernex est au bénéfice d'un droit distinct et permanent de superficie sur l'assiette de la future ferme, d'une autorisation de construire DD 314'245/1 et d'un droit d'usage de la part de l'Etat de Genève pour le reste des terrains des parcelles n° 9048 et 9049,
- vu le souhait de la commune de Bernex de remettre l'usage de la future ferme et des terrains adjacents à l'association « Ferme de Bernex », constituée d'agriculteurs de Bernex et environs, par un bail à ferme agricole, et de confier à cette association une partie de la gestion du parc et des bâtiments,
- vu la décision des Parties d'établir un contrat afin de formaliser les engagements pris à ces sujets,
- vu le vote favorable par le Conseil municipal sur la demande de crédit pour la construction d'une ferme agro-urbaine (DS 4-2022-25) du 5 avril 2022,
- vu le rapport de la commission « Durabilité et Sports – DS » du 29.03.2023,
- vu le rapport de la commission « Finances et Administration – FA » du 1.09.2023,
- conformément à l'article 30, al. 1, lettre l de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

Par 14 oui, 3 non et 5 abstentions (22 votants)

1. de valider le contrat relatif à la gestion du parc Agro-urbain, situé sur les parcelles n° 9048 et 9049 de Bernex, valant bail à ferme agricole pour une durée de 15 ans, entre d'une part la commune de Bernex et l'association « Ferme de Bernex » d'autre part.
2. d'autoriser le Conseil administratif à signer ledit contrat.
